



COMPTE-RENDU DU BUREAU du CONSEIL DE QUARTIER MORIER – RIGNY – PONT CHER

du 16 septembre 2022

Présents : 13 personnes

Absents excusés: 3

ORDRE DU JOUR :

Madame Muriel CHIL lance la séance, en présence de Madame Sandrine FOUQUET, Adjointe à la Vie de la Cité, aux Relations internationales et aux systèmes d'information et de Monsieur Lionel AUDIGER, Adjoint à la Voirie, aux Mobilités et transports et à la Gestion des fluides et remercie les personnes de leur présence.

1 – Point sur les Travaux de Voirie

Suite à la dernière réunion de bureau, les services de la voirie ont étudié les demandes effectuées. Monsieur Lionel AUDIGER est venu présenter les solutions proposées.

- L'affaissement à l'angle de la rue Victor Hugo a été réalisé.
- L'aménagement de la rue Messenger sera lié à l'aménagement de la rue Béguine. L'étude complète de l'aménagement sera présentée dans le courant du 1^{er} semestre 2023.
- Un habitant de la rue Béguine souligne que la société devant installer la fibre (Orange) n'a pas effectuée les travaux prévus. Monsieur AUDIGER précise que c'est au particulier d'intervenir auprès de « Orange » pour demander à son prestataire de faire le nécessaire.
- Demande de ralentisseurs pour le non respect de la priorité à droite à l'angle de la rue du Général Mangin : une étude complète va être réalisée par les services et présentée lors d'un prochain bureau. Ils envisagent déjà un réaménagement complet du carrefour intégrant l'entrée de la rue du Morier avec un marquage renforcé des passages piétons.
- Un passage en zone 30 est souhaité pour casser la vitesse rue du Général de Gaulle et Pierre Loti. Un plan d'ensemble va être réalisé pour s'intégrer dans le schéma complet de la Ville.
- Une étude complète va être réalisée pour trouver des solutions au problème de circulation à l'angle du centre commercial et social. Elle sera proposée lors d'un prochain bureau.
- Les passages piétons rue Pierre Loti vont être repris d'ici fin 2022.
- Problème d'accès PMR, rue Honoré de Balzac et déformation des trottoirs : une étude va être effectuée d'ici fin 2022 pour déplacer l'avaloir en face du n°11 et mettre aux normes d'accessibilité PMR. Le service des Espaces verts interviendra pour les arbres responsables de la déformation des trottoirs.
- Rue du Général Mangin : des quilles vont être posées et les bandes jaunes accentuées pour palier au problème des voitures qui se garent sur les espaces verts en bout de parking qui empêchent le passage des camions de collecte.
- Face au passage piéton, à l'angle de la rue Branly et rue Tailhar, les cyclistes ne respectent pas le cédez-le-passage et mettent en danger la sécurité des automobilistes : la signalétique va être renforcée.

2- Présentation du projet de réaménagement du carrefour rue Edouard Branly/rue du Limousin

Suite à la demande d'un riverain d'améliorer la visibilité pour sortir du lotissement de Rigny, une étude sur l'ensemble de la rue est à réaliser (ralentir la vitesse, stationnements, voie douce).

Les solutions étudiées par les services sont proposées par Monsieur AUDIGER. Des échanges ont lieu sur la cohérence des propositions. Il est décidé de mettre la priorité à la rue du Limousin en montant la rue Branly, de mettre un passage piéton en résine de par et d'autre de la rue et de bien signaler le changement de circulation.

Les membres soulignent le travail efficace des personnels du service Voirie, très sollicités sur l'ensemble de la ville. Madame CHIL se joint à ces compliments et remercie également les services espaces verts et surtout le service Joué Proximité.

3- Etude sur le lieu d'implantation de composteurs collectifs

Madame Sandrine FOUQUET présente le projet composteurs collectifs.

Il s'agit d'implanter un composteur collectif offert par la Métropole et de trouver l'endroit adéquat dans le quartier. Il est demandé aux membres du bureau de solliciter un maximum de personnes dans leur environnement pour connaître le ressenti et l'intérêt futur pour ce dispositif. Un minimum de 10 à 12 familles est nécessaire pour faire « vivre » ce composteur ainsi qu'un engagement durable. Lors du prochain bureau, la décision sera prise en fonction des retours des membres.

4 – Réflexion sur le dispositif « Voisins vigilants »

Lors du dernier bureau, la présentation du dispositif a été effectuée. Mme CHIL demande qu'une décision soit prise lors du prochain bureau et que les membres réfléchissent au secteur souhaité afin de le transmettre aux responsables du dispositif pour étude.

4 – Informations/Questions diverses

- Passage derrière le Centre Social et le Secteur Jeune à côté de la Tour Paul Louis Courier : suite à l'accord donné par les membres du bureau, les services espaces verts vont procéder à une plantation d'arbres début 2023. Un système de chicane, avec lisse en bois, sera réalisé afin d'empêcher la traversée des deux-roues.
- Boulodrome du Morier : L'installation d'un banc supplémentaire est demandée. Le nombre de personnes venant assister ou regarder est en augmentation. Il sera judicieux de demander l'avis du Président du Comité d'animation pour décider de la place de ce nouveau banc. Mme FOUQUET indique que, désormais, le nettoyage n'appartient plus à la Ville mais aux équipes qui utilisent le terrain et ce, sur l'ensemble des terrains de Joué les Tours.

Il est rappelé que les bureaux des conseils de quartier se réunissent uniquement avec les personnes inscrites à celui-ci.

JOUE PROXIMITE

Pour des dysfonctionnements ponctuels, des dégradations ou demandes d'intervention, appeler directement **Joué Proximité** au **02 47 39 71 26** ou par mail à l'adresse joue.proximite@jouelestours.fr

Pour toutes remarques ou suggestions, je vous invite à les transmettre par mail à m.chil@jouelestours.fr ainsi qu'à a.maquin@jouelestours.fr.

Le prochain bureau aura lieu le vendredi 2 décembre à 18 h 30
(Attention - La date du 25 novembre est annulée).